



La fontaine sans eau en lumière...



Promenade dans la forêt Sidobrienne sous le soleil d'automne...



## Sommaire :

- P. 2-3 Aides OPAH
- P. 4 Le Bus LIO - Infos Assos
- P. 5-7 Associations - le foyer
- P. 8-10 Les Ecoles
- P. 11-13 Roberte Soulié
- P. 14-15 Les travaux
- P. 16-17 L'eau et ses règles
- P. 18-20 Infos mairie
- P. 20-21 Commission Patrimoine
- P. 22 Le Concassé de la ComCom
- P. 23 Le bus itinérant LANDOU 2.0
- P. 24 Crouzétolerie

## Infos Mairie :

**Tél :** 05.63.50.60.16 **Fax :** 05.63.50.67.25  
**Mail :** mairie.lacrouzette.81@orange.fr

**Foyer Rural :** 05.63.50.62.21  
foyerruraldelacrouzette.fr

**Site internet de Lacrouzette :**  
[www.lacrouzette.fr](http://www.lacrouzette.fr)

**Chalets de La Bessière :** 05.63.50.68.46

**Directeur de la publication :** François Bono  
**Commission Communication :** Valérie Séguier

**Rédaction, enquêtes et conception :**  
François Bono, Valérie Séguier, Bérangère Detolsan, Bernard Calvet, Philippe Girbas, Elodie Calvet, Pauline Viviès, Marie Noëlle Benoit, Maryse Oules, Françoise Gau, Michel Munoz, Adrien Buratto, Catherine Combes, Michel Liffraud.

**Photos :** M. Liffraud, F. Pech et amateurs

**Tirage :** 820 exemplaires

**Bulletin imprimable sur le site internet**  
[www.lacrouzette.fr](http://www.lacrouzette.fr)

## Le Mot du Maire

Comme beaucoup le pressentaient, la deuxième vague du coronavirus a littéralement déferlé sur notre pays en n'oubliant aucun territoire cette fois-ci. Cette catastrophe sanitaire et ce second confinement perturbent la vie personnelle, la vie économique et la vie sociale de tous et de chacun.

Si le premier assaut de la pandémie nous avait peu touchés d'un point de vue sanitaire, il n'en est rien pour cette deuxième vague. Pourtant la prudence avait prévalu après le premier confinement en effet aucune manifestation d'ampleur n'avait été programmée sur Lacrouzette : pas de Pâques en Sidobre, pas de Fêtes votives, pas de Kermesses des écoles, pas de Rallye, pas de 14 juillet, pas de Festrade, pas de Salon Arts en Sidobre, pas de 11 novembre, pas de Ronde des rochers...

Il nous faut remercier toutes les associations et les structures qui ont pleinement (avec la commune) joué le jeu de la sécurité sanitaire avant tout, en dépit des conséquences pour elles.

Malgré les précautions collectives et individuelles prises, le virus s'est propagé et continue à se propager sur notre territoire profitant sans doute du coupable relâchement de certains dans une application rigoureuse des gestes barrières. La sagesse et la vertu de la plupart d'entre nous n'ont pas suffi face aux écarts et aux négligences de quelques-uns car il faut dans ce type de situation une véritable « union sacrée sanitaire » pour être parfaitement efficace.

Même si la colère, la lassitude, le désespoir, l'incompréhension ou la sidération nous gagnent lorsque l'on se retrouve à nouveau confiné et contraint par des mesures fortes et générales, nous devons appliquer ces décisions et suivre les gestes barrières indispensables.

Sachons en l'occurrence garder rigueur, sang-froid, tempérance et ... espoir.

Pendant cette crise, votre équipe municipale reste active, dynamique et motivée. Elle veille à réactiver les solidarités, à organiser le quotidien (en ne sacrifiant ni les services éducation ni les travaux...), à agir avec efficacité pour l'intérêt général. Même si toutes les réunions de commissions n'ont pu se tenir comme prévues (covid oblige), les actions programmées se concrétisent : travaux divers, voirie, entretien courant, bulletin municipal, embellissements, amélioration du réseau d'eau potable, mise en service de la ligne de bus tant souhaitée.

Les projets structurants pour notre commune qui sont déjà « dans les tuyaux » se préparent (aménagement bourg-centre, réseaux de chaleur, aménagements à la Maison de retraite, continuation des extensions au cimetière, aménagements de bâtiments communaux poste et Foyer rural). Certains vont se réaliser très prochainement. D'autres projets moins aboutis sont à l'étude ou à mûrir.

« Le projet est le brouillon de l'Avenir. Parfois, il faut à l'Avenir des centaines de brouillons » écrivait Jules Renard, vous pouvez compter sur vos élus pour construire avec vous notre Avenir Crouzétol.

F.BONO

Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs des communautés de communes Sidobre Vals et Plateaux et Monts de Lacaune - Montagne du Haut Languedoc peuvent bénéficier d'**aides financières** et d'un **accompagnement gratuit** (selon conditions de recevabilité) pour améliorer leur logement.

### Les aides possibles en fonction des cas :

Subvention de l'ANAH ou département de l'Hérault  
Eco-chèque Région  
Subvention des caisses de retraites  
Crédits d'impôts



#### Vous êtes propriétaire du logement que vous occupez

Bénéficiez de subventions comprises entre 35 et 50% du montant HT en fonction de la nature des travaux et de la catégorie du ménage.

#### Les conditions d'éligibilité :

- . Le logement a plus de 15 ans
- . Conditions de revenus en fonction du plafond de ressources de l'ANAH
- . Vous devrez occuper pendant au moins 6 ans le logement après la fin des travaux

#### Vous êtes propriétaire bailleur d'un logement

Bénéficiez de subvention de l'Anah comprises entre 25 et 35% du montant HT des travaux

#### Les conditions d'éligibilité :

- . Le logement a plus de 15 ans
- . Il peut être occupé ou vacant
- . Signer une convention d'une durée de 9 ans minimum avec l'Anah (plafond de loyer et plafond de ressources des locataires)
- . Atteindre un gain énergétique de 35% après travaux (classe D minimum)
- . Obtenir un avis préalable favorable de l'Anah sur le projet étudié

### Type de dépenses éligibles...

#### ADAPTATION AU HANDICAP

Justification de besoin

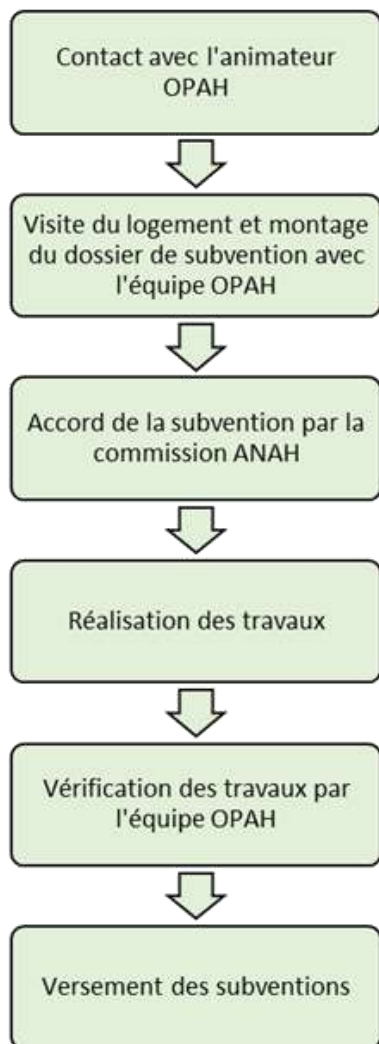
Adaptation de la salle de bain, barre d'appui...

#### AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES DU LOGEMENT

Le gain énergétique après travaux doit être supérieur à 25% (propriétaires **occupants**) ou supérieur à 35% (propriétaires **bailleurs**)

Remplacement du moyen de chauffage, isolation, changement des menuiseries...

## PROCEDURE



**ATTENTION** : les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment certifiés RGE

**ATTENTION** : aucune subvention ne pourra être accordée si les travaux ont déjà commencé (achat des fournitures, pose)

Mes démarches en ligne sur le site [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)

## Pour plus d'infos :

<b>Sonia RICARD</b> 05 63 74 29 30	Lundi 8h30 – 12h 14h00 -17h Mercredi 9h – 12h
<b>Danielle FABRE</b> 05 63 74 29 29	Mardi 8h00 – 12h00 Jeudi 8h00 – 12h00



# Une ligne de bus régulière passe ENFIN à Lacrouzette...

## Autocar ligne 769 - LIO

En début d'année scolaire 2020/2021 la région Occitanie Pyrénées Méditerranée a ouvert une ligne régulière, permettant aux habitants de Lacrouzette de se rendre à Burlats, Les Salvages et Castres.

Depuis des années ce service était une demande récurrente des citoyens.

Votre ligne de bus 769 passe du lundi au vendredi, sauf en période de vacances de Noël.

**Pour plus de simplicité retenez ces horaires au départ de Lacrouzette :  
7h00 - 13h00 - 18h00**

Un dépliant concernant les horaires précis est mis à disposition à la mairie et dans vos commerces.

Tarif : 2€ le trajet ou 15€ les 10 trajets (masques et gestes barrières obligatoires)

De ce fait, le bus dit "scolaire" a été remplacé.

2 arrêts : place du Théron et Maison de retraite sont proposés dans le village. Vous pourrez vous arrêter sur Burlats, les Salvages ou Castres (secteur Borde Basse, Boulevard des Lices pour un accès au centre ville, le terminal est gare routière route de Toulouse, près de la gare SNCF...)

Ensuite, les bus de ville "libellus" gratuits permettent de vous rendre dans les établissements scolaires, centre ville ou sur les différents secteurs de Castres.

Les membres du conseil municipal et monsieur le maire ont bien entendu les différentes difficultés induites par ces changements. Ils ont tout mis en œuvre auprès de la communauté d'agglomération Castres Mazamet et de la FEDERTEEP, afin d'y répondre au mieux.

La ligne pour le collège de Brassac reste inchangée.

## INFO ASSOCIATIONS

L'office du tourisme met à votre disposition sur son site internet un moyen de communication simple, gratuit et pourtant très peu utilisé.

Pour vos événements, manifestations ou autres il vous suffit de vous connecter au site de l'office, d'aller dans **espace pro**, puis **boîte à outils** et **vos manifestations**.

**Votre info sera ainsi vue par un plus grand nombre de personnes et automatiquement visible sur les sites en relation avec l'office.**

**Ayez le bon réflexe pour promouvoir votre association !**

# Nos associations...

## DES NOUVELLES DE NOS ANCIENS COMBATTANTS...

2019 fut pour la section Sidobre de CATM, une année prolifique avec pas moins de trois participants aux cérémonies du 11 novembre.

Burlats le 9 novembre avec remise de la médaille militaire pour M. Bages et médaille commémorative des AURES pour M. André Cros (un de nos porte drapeau).

Le lundi 11 novembre à Lacrouzette, cérémonie avec notre Président et nos deux porte drapeau M. Munoz et M. Pervieux. Il ne faut pas oublier non plus l'assemblée Générale en février et le repas en avril.

Malheureusement 2020 est arrivé avec son cortège de confinements et diverses restrictions. Le coronavirus est passé par là...

En conséquence cette année sera une année blanche. L'assemblée générale et le traditionnel repas ne pourront d'ailleurs pas avoir lieu, l'équipe responsable reste en place jusqu'à la prochaine assemblée.

Notre cher Président André JUAN, suite à quelques problèmes de santé, a décidé de passer la main et de prendre une retraite associative bien méritée. André préside notre association depuis sa création il y a 48 ans (en 1972). Né à Castres en 1937, il participa à la guerre d'Algérie. Cela lui permit de recevoir la croix du combattant ainsi que la médaille commémorative. Arrivé à Lacrouzette en 1965, tout le monde se rappelle de cet artisan compétent et serviable qui a œuvré pour le bien être des crouzétols sur de nombreux chantiers.

En 1972, la section comptait 80 adhérents. Aujourd'hui nous ne sommes plus que 39, beaucoup s'en sont allés. Nous serons toujours là pour honorer les anciens. André reste en poste jusqu'à la prochaine assemblée générale. La succession est ouverte, espérons que la relève sera assurée. Le but de l'association est d'entretenir et de renforcer les liens amicaux entre anciens combattants, mais aussi d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux ainsi que d'œuvrer en faveur de la paix.

Autre point important et non des moindres, la section permet de maintenir le devoir de mémoire pour tous les hommes qui ont donné beaucoup de leur personne à la patrie.

Après tant d'années passées à sa tête, le CATM section Sidobre souhaite à notre camarade et ami André une retraite heureuse et méritée.



## Du nouveau au Comité des Fêtes...

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue en comité restreint, crise sanitaire et respect des règles obligent, le bureau du Comité a été renouvelé pour voir arriver quelques jeunes motivés :

**Présidents : Fabrice OLIVET - Benoit BERIL**

**Vice Président : Jean Christian THOUY**

**Trésorière : Laetitia GARCIA**

**Vice Trésorière : Virginie PECH**

**Secrétaire : Laetitia PECH**

**Vice Secrétaire : Justine GUIRAUD**

**Merci à toute cette équipe et aux membres pour leur implication...**



# Le Foyer

## Rentrée culturelle et sportive – Saison 2020/2021

Malgré les circonstances actuelles, le nouveau bureau directeur, fraîchement élu, a préparé la rentrée, mais avec une certaine incertitude, durant le mois de juillet. Tout en restant positifs et motivés, nous avons concocté le programme des activités, recherché de nouveaux intervenants, fait des plannings de salles, trouvé des solutions de compensation pour nos adhérents et enfin tout mis en œuvre pour respecter et faire respecter les protocoles sanitaires en vigueur.

Dès le 17 août, nos adhérents ont répondu présents et se sont pressés pour venir s'inscrire aux activités, tout le monde est très motivé après cette période d'arrêt peu ordinaire et sans précédent !

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous ont félicités, soutenus, et qui ont été reconnaissants pour le geste financier fait sur les cotisations. Nous ne vous cachons pas que cela va être une lourde charge pour la trésorerie du Foyer Rural mais nous tenions à faire un geste solidaire envers toutes et tous !

En chiffre, nous enregistrons à ce jour 248 Adhérents :

210 adultes,  
38 enfants.

Pour cette saison nous ne savons pas si les lotos pourront avoir lieu, le salon « Art en Sidobre » a été reporté à l'année prochaine (l'organisation commençant dès le mois d'août, il nous était difficile de le prévoir pour fin octobre) et les animations jeunes lors des vacances scolaires sont suspendues...

Le goûter des aînés qui se tient en principe en décembre est également annulé.

Nous vous tiendrons informés de tous changements et évènements, comme nous le faisons déjà, via notre page Facebook.

Comme nous le redoutions, une nouvelle période de confinement nous est tombée dessus le 30 octobre dernier, ne permettant plus les activités tolérées jusque là à continuer au sein du foyer rural !

L'équipe s'est mobilisée au plus vite pour que les cours puissent se faire soit en visio soit en vidéoconférence (merci d'être indulgents même si tout n'est pas parfait au début, sachez que chacun a fait de son mieux...). Un grand merci aux intervenants qui ont fait l'effort de s'adapter, alors que c'était une première pour certains...

En espérant que l'énergie qui a animé le Foyer Rural en ce début de saison sportive et culturelle continue, chez chacun dans un premier temps avec l'aide des écrans, puis à nouveau au sein de notre établissement très rapidement.

**Nous remercions nos adhérents pour leur confiance, nous ne sommes pas responsables de ce fichu COVID, nous le subissons comme vous !**

Retrouvez toutes les informations du foyer sur notre site internet : **foyerruraldelacrouzette.fr**, sur notre **page Facebook**, ou tout simplement au Foyer Rural aux heures d'ouverture (restreintes en période de restrictions sanitaires).

## L'ADMR toujours à vos côtés...

M. SEGUIER, Président de l'association, a ouvert la séance de l'assemblée générale qui s'est tenue le 18 septembre et remercié les participants qui, pour les raisons sanitaires que nous connaissons, étaient limités aux seuls membres du conseil d'administration et aux salariées.

Le Président remercie les bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année ainsi que le personnel d'intervention et le personnel administratif pour la qualité de leurs prestations. Nous intervenons sur trois communes : **Lacrouzette, Burlats et Roquecourbe**.

**14 496 heures** ont été réalisées en 2019 auprès de **153 foyers**, par **29 salariées**.

Nous remercions les communes de Lacrouzette et de Burlats pour leur implication afin d'être chaque année plus présents et efficaces grâce notamment aux subventions accordées et à la mise à disposition gratuite de locaux qui nous permet de tenir nos permanences et nos réunions. Nous souhaiterions remercier chaleureusement les bénévoles qui nous ont consacré beaucoup de leur temps libre et qui ont décidé cette année de quitter l'association.

Année d'élection, à la suite de l'assemblée générale, le conseil d'administration a composé son nouveau bureau.

### 1er collègue :

**Président** : M. SEGUIER Christian

**Vice-Présidentes** : Mmes GAU Françoise et ESCAFRE Dominique

**Secrétaire** : Mlle BOURGUES Françoise

**Trésorière** : Mme OULES Maryse

### 2ème collègue :

Mme MARTY Nathalie

Mme MENOUI Isabelle

Mme NARVAEZ Sylvie

Mme SIRVEN Martine

### Orientations pour les années à venir :

- Poursuivre la formation du personnel d'intervention et des bénévoles
- Maintenir l'optimisation des comptes
- Intensifier le recrutement de bénévoles ... qui font cruellement défaut
- Poursuivre la démarche qualité puisque l'association bénéficie de la NF certifiée par l'AFNOR
- Mise en place d'un dispositif Vigilance Seniors. Il s'agit d'un dépistage précoce de la dégradation de l'état de santé des personnes les plus autonomes, évaluées de GIR 6 à 4. Grâce à la bienveillance et au professionnalisme de nos aides à domicile, le processus habituel de constatation d'une fragilisation ou une dégradation de l'état de santé est anticipé. La réactivité est immédiate et cela facilite le retour et/ou le maintien de l'autonomie suite à un accident de la vie ou une chute par exemple, et évite les syndromes de glissements.

Ce projet a un caractère expérimental et novateur car il s'appuie sur des technologies de l'information et de la communication (NTIC) mises à la disposition des aides à domicile de l'ADMR, leur permettant de mesurer de manière simple et non spécifique un ressenti de l'état général des personnes âgées et de détecter une éventuelle aggravation.

Notre but est d'apporter une aide à domicile adaptée et accessible à toute personne, famille, parents, personne âgée ou handicapée résidant en milieu rural souhaitant vivre et rester dans son environnement familial.

**Venez nous rejoindre !**

### **Vous êtes les bienvenus aux permanences :**

**Secteur Burlats** tous les mardis de 14h à 17h,  
9 place Trancavel, 81100 Burlats - Tél : 05.63.51.18.49 – 06.79.57.23.27

**Secteur Lacrouzette** tous les lundis et jeudis de 14h à 17h,  
3 place du Théron, 81210 Lacrouzette - Tél : 05.63.62.87.29 – 06.88.84.40.63

# Les Ecoles...

## La rentrée à l'école du Sidobre

Le 1er septembre 2020, tous les élèves de l'école publique ont repris le chemin de l'école avec motivation et joie !



Ils sont répartis dans trois classes :  
les enfants de maternelle et CP sont avec M WAROUDE  
les CE1 CE2 avec Mme SOUSA  
et les CM1 CM2 avec Mme CARON, qui a repris ses fonctions de directrice.



Le protocole sanitaire pour lutter contre le COVID a bien été remis en place avec le respect des gestes barrières et l'accueil de tous les élèves dans les meilleures conditions.

Les repas de la cantine sont maintenant distribués par API restauration, qui propose des produits frais et faits maison.







Nous remercions la mairie pour les travaux effectués pendant les vacances scolaires et depuis le 1er septembre.

L'espace jardin de la cour a été nettoyé, rafraîchi et de la pelouse a été semée



Nous espérons pouvoir y installer un potager bio à la fin de l'année dans le cadre de notre projet d'école, qui tient compte du développement durable et des initiatives citoyennes.

Les élèves devaient participer au mois de novembre à l'animation organisée au foyer, toujours en lien avec le projet d'école. Il s'agissait d'une exposition « miam », de la diffusion d'un film d'animation et d'un goûter gastronomique. Crise sanitaire et fermeture du foyer ont obligé à tout annuler !

Nous avons organisé une randonnée dans le Sidobre, au mois d'octobre, pour la journée du sport et afin de faire découvrir une autre activité physique aux enfants. Cela a été aussi l'occasion de ramasser des châtaignes.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous recherchons une personne pour travailler à l'école dans le cadre du service civique. Il faut avoir entre 18 et 25 ans. La durée du contrat est d'environ 8 mois pour des semaines de 35 heures.

Les missions de cette personne seront de contribuer aux activités pédagogiques et citoyennes de l'école, d'accompagner des projets et actions éducatives en lien avec le projet d'école.

Les candidats doivent se présenter directement à l'école auprès de la directrice et la candidature sera ensuite validée par le Rectorat.

Nous vous informons que **la vente de sapins de Noël** aura lieu fin novembre, une partie se fera directement à l'école, une autre sera en vente à Carrefour Express.

L'école organisera un marché de Noël avec la chorale des élèves le vendredi après-midi, veille des vacances de décembre.

Concernant les commandes de sapins, vous pouvez contacter directement l'école à partir de début novembre pour les personnes extérieures à l'établissement. Les coupons et informations seront dans les cahiers de liaison des enfants et sur le panneau lumineux du village.

Merci, l'équipe enseignante

## Une nouvelle année scolaire qui commence bien à Saint-Joseph

Même si cette rentrée reste un peu particulière, l'école a bien repris avec beaucoup d'enthousiasme et d'envie.

L'équipe pédagogique et éducative (masquée) est ravie de reprendre une année scolaire avec tous les élèves.

C'est donc dans cette belle dynamique que l'école St Joseph compte réaliser ses futurs projets, en collaboration avec l'APEL et l'OGEC (si la COVID nous le permet).



Cette année, nous collaborerons avec l'association du Moulin des Sittelles pour les classes de M.S, G.S, CP et CE1.

Ensemble, nous allons travailler sur l'univers des sons, de l'écoute, et en fin d'année un spectacle permettra de mettre en valeur tout le travail réalisé durant l'année.

Sans oublier, la participation à l'**opération ELA** (la dictée d'ELA et la course « Mets tes baskets et bats la maladie ») pour sensibiliser les élèves au handicap et récolter des dons pour aider les personnes atteintes de leucodystrophie.



Les CM établiront cette année, une correspondance avec une classe de l'école Barral à Castres, ayant pour thème la « Littérature Enfantine ».

Et enfin, les classes de CE2, CM1, CM2 partiront en fin d'année pour **PARIS**.

Voyage, qui est très attendu par tous les enfants.

Voici une année bien chargée, que nous avons hâte de réaliser et de finaliser.

**En attendant tous ces évènements, BONNE RENTREE A TOUS.**

# Roberte au service de l'Art ...

## Le Salon Art en Sidobre aurait fêté ses 20 ans cette année !

Le 20<sup>ème</sup> Salon Art en Sidobre aurait du avoir lieu normalement cet automne, seulement un virus planétaire a semé la zizanie et décalé cet événement à plus tard.

Cela nous donne l'occasion de faire une rétrospective du travail de Roberte Soulier qui a œuvré pendant plus de 30 ans pour faire connaître l'art de la peinture, du dessin et de la sculpture dans notre commune.

### Roberte l'Artiste



Roberte Soulier est née au Maroc à Casablanca. A 19 ans elle épouse Philippe Soulier. Leur fille naîtra un an plus tard jour pour jour. Elle va vivre avec son mari plus d'une trentaine d'année au lieu dit Castalengue sur la commune de Lacrouzette. Aux alentours de ses 30 ans elle quitte son métier de commerçante dans la lingerie féminine pour se consacrer entièrement à sa passion. Pour elle, la peinture et le dessin sont un don, quelque chose d'inné.

Dès son plus jeune âge, ses dessins étaient appréciés par son enseignante qui les montrait aux autres élèves de l'école primaire.

« Quand je peins, je rentre dans le tableau, dans un monde et je ne pense à rien d'autre ». Elle retranscrit dans ses tableaux ses émotions en fonction de ce qu'elle ressent et des événements de la vie.

Son parcours artistique a commencé à Casablanca où elle entre à l'école des beaux arts. Plus tard en France, elle perfectionne son art en participant à divers ateliers de peinture et dessin à Castres et notamment à « l'atelier 7 » où elle était la seule représentante de la gente féminine. Elle est exposée sous son nom d'artiste « érès » ( en référence à ses initiales) à Castres, dans différentes villes de France, mais aussi au Canada, en Angleterre et à Miami.

Le Sénat lui a même acheté un tableau ! Elle a gagné plusieurs prix dont celui de la ville de Castres .

Elle donnera des cours dans différents villages et villes : Graulhet, Saint Salvy, Lautrec, Réalmont et Castres sans oublier bien évidemment Lacrouzette.



*Exposition des tableaux de Roberte au Lycée Borde Basse Philippe Soulier ,?,Roberte, Jeanne Cabrol et M. Le Provisieur*

## Les cours de l'atelier Art Sidobre



*Cours adultes, « salle du haut » au foyer*



*Cours enfants à l'école publique*

Roberte commença à donner des cours à la fin des années 80 sur le village, tout d'abord dans la salle « du haut » du Foyer, ensuite dans les locaux de l'école publique.

Après le déménagement de la Poste, sous la mandature de Paul Bourges, M. Yves Sablayrolles équipera les lieux afin d'aménager l'actuel « Atelier Art Sidobre » route de Vabre.

Elle y verra passer des centaines d'artistes en herbe ainsi que des adultes amateurs.

Avec ses jeunes élèves, elle obtiendra la seconde place ex aequo avec « les américains » lors d'un concours international sur le thème les « Habitations dans le monde ». Elle organise avec le Foyer rural des concours de dessin pendant les vacances scolaires.

Un modèle venait parfois poser pour l'étude des nus pendant ses cours.

Roberte aime transmettre et partager sa passion avec ses élèves.

D'ailleurs, elle est très fière d'évoquer les prix gagnés par ses élèves lors des différents salons artistiques.



*Cours adultes*



*Etude sur le Sidobre*



*Etude d'un nu*

*Réception suite au concours « Les habitations dans le monde »*



## Le Salon « Art en Sidobre »

« Faire venir l'art dans le pays du granit » était la principale motivation de Roberte en créant ce salon.



Des artistes locaux , régionaux, nationaux ( région parisienne, côte d'azur) et même internationaux (Shangai) ont exposé dans notre salle communale.

Chaque année le salon met en valeur le travail des invités d'honneur, sculpteurs et peintres.

Le premier salon a été inauguré le 27 octobre 2000 au Foyer rural de Lacrouzette.

Lors de ces expositions, Roberte crée un melting-pot artistique, mélangeant les arts dessin peinture et sculpture, les genres moderne et classique. Elle met en lumière autant ses élèves et amateurs que des artistes confirmés et professionnels .



Elle rencontre les artistes dans les expositions qu'elle visite et affectionne, elle va se créer au fur et à mesure des années un réseau lui permettant d'exposer des œuvres artistiques de haute qualité comme en témoignent les mots laissés par les visiteurs dans le livre d'or.

Pour monter le salon chaque année, c'est un vrai travail d'équipe ;

Roberte est aidée par des amis artistes M. Lafourcade, Theza... mais aussi par ses élèves et les invités d'honneur qui assurent les permanences. Ces dernières sont l'occasion d'échanges avec les visiteurs mais aussi de dénicher des artistes pour les salons à venir. Cathy et Nathalie au Foyer assurent la partie administrative et logistique du salon .

Les subventions municipales permettent quant à elles de financer les prix attribués par le jury.

Ce salon permet aux artistes d'être vus mais aussi de vendre leurs œuvres.

Le salon accueille en moyenne 50 artistes et environ 150 œuvres sont exposées.

Roberte espère que le salon va perdurer et propose son aide aux personnes qui reprendraient celui-ci.

**Nous la remercions sincèrement de nous avoir fait partager sa passion durant toutes ces années.**

Nous avons tous hâte de fêter comme il se doit le 20<sup>ème</sup> anniversaire !

**Il y a encore tant de pages à remplir dans le livre d'or...**



**Cette année les cours de peinture et de dessin sont assurés par Michèle Séguier**

**Cours enfants : le mercredi de 13h30 à 15h00**

**Cours adultes : le mardi soir de 17h00 à 19h00 et le mercredi de 15h00 à 16h30**

**Pour tout renseignement contactez le Foyer Rural au 05 63 50 62 21**

# Travaux et aménagements...

Les travaux de réfection et d'aménagement à l'école publique continuent : pose d'une sonnette à l'entrée à la demande des responsables de la Ruche, branchements (eau électricité) et mise en place d'une machine à laver, nouvelle plaque à induction pour réchauffer la soupe des enfants, ensemencement en gazon d'une partie extérieure...



La bibliothèque très vétuste va être remplacée, l'association des parents d'élèves a obtenu du Crédit Agricole une subvention de 50% du prix de la nouvelle bibliothèque qui sera fabriquée par le menuisier du village, le complément sera financé par la Mairie.

Une grosse semaine de travaux à la station d'épuration a un peu retardé les travaux de tonte :



Le talus côté station a du être renforcé.

Les membres de la commission des travaux ont fait le choix de l'enrochement, plus économique et très efficace.

Toujours à la station d'épuration, création d'un avaloir pour canaliser les eaux de ruissellement dans le ruisseau le Rivet.

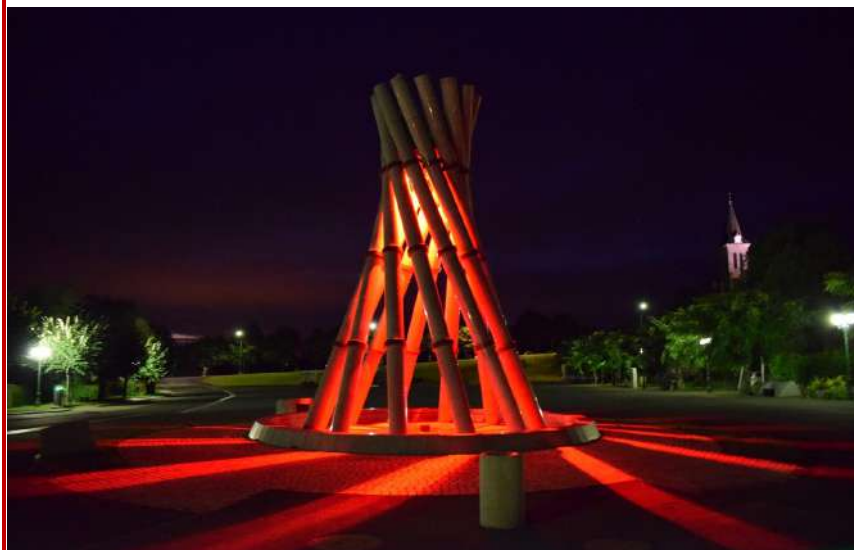


Les travaux de la construction de la station d'épuration par l'Entreprise Thouy ont débuté en octobre 1989.

Elle a une capacité d'absorption pour 2000 personnes, et a été mise en service en septembre 1990, il y a tout juste 30 ans !

Son coût total s'est élevé à un peu plus de 2 000 000 de francs, soit approximativement 305 000 €.

Préparation des branchements électriques sur les poteaux en prévision de la pose des luminaires de Noël, qui ont été renouvelés pour la portion route de Castres (16 nouveaux modules), ainsi que pose d'un spot couleur sur la fontaine du Théron qui mérite d'être valorisée.



38 tonnes de concassé de granit ont permis une réfection du chemin communal qui se trouve entre la salle du Malous et la rue du Sidobre.



Mois d'octobre bien venté, d'où quelques petits dégâts : un arbre est tombé sur un angle de chalet à La Bessière. Le chalet va donc être réparé et en accord avec l'ONF quelques arbres vont être coupés pour la sécurité des visiteurs et des installations.

Façade, toiture et peintures intérieures ont été revues au vestiaire du foot.

Le toit abritant la cuve de gasoil qui se trouve derrière le foyer s'étant effondrée, il a été refait avec de la tôle isolante.



Une équipe technique bien occupée par l'entretien de la voirie, des bâtiments municipaux, des espaces verts, la coupe des arbres route de Castres pour faciliter le cheminement vers le centre bourg...

Des travaux à venir : mise en place d'un assainissement autonome sur le site de Beyrès (en vue de l'installation de toilettes publiques), réfection du système électrique très ancien à l'église, démarrage des travaux de la nouvelle salle de l'ADMR et des WC du foyer,...

## L'EAU... Des règles et des obligations...

L'accès à l'eau potable de qualité, en quantité suffisante pour les usages domestiques est devenu un enjeu majeur à l'échelle mondiale et donc locale...

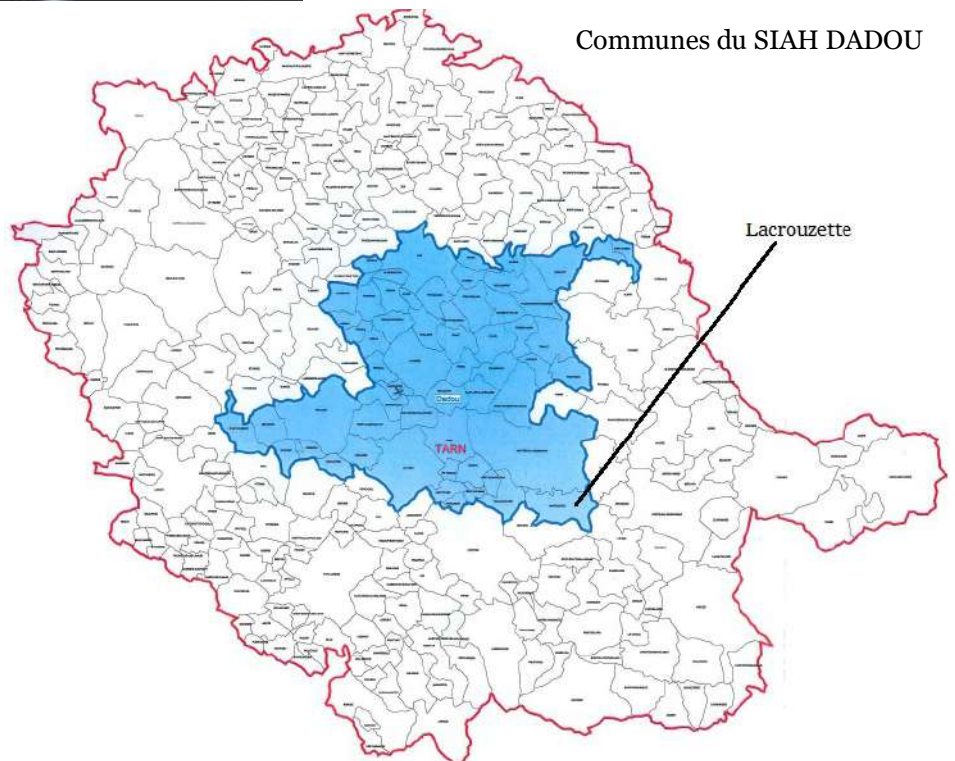
Le réchauffement climatique avec les modifications des alternances périodes sèches/périodes humides va entraîner très régulièrement des périodes de sécheresse beaucoup plus longues et donc des difficultés plus importantes dans l'approvisionnement en eau et dans sa distribution aux abonnés.

La commune de Lacrouzette a décidé, il y a déjà quelques années de sécuriser son approvisionnement qualitativement comme quantitativement, via son adhésion au Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Dadou (SIAH du Dadou) et une interconnexion au système de production et de distribution d'une eau potable répondant aux exigences les plus poussées des normes en vigueur applicables (voir sur le site internet le bulletin municipal numéro 7 de janvier 2016, consultable et imprimable).

Cette adhésion a permis d'une part d'accéder durablement à une ressource importante et pérenne (barrages de Rassisse et de la Bancalié) et d'autre part de bénéficier des bienfaits d'une eau distribuée sur Lacrouzette qui est déjà traitée dans l'usine de production ultra moderne de Teillet. Dès lors la compétence eau a été transférée au Syndicat.



Usine de Teillet



Communes du SIAH DADOU

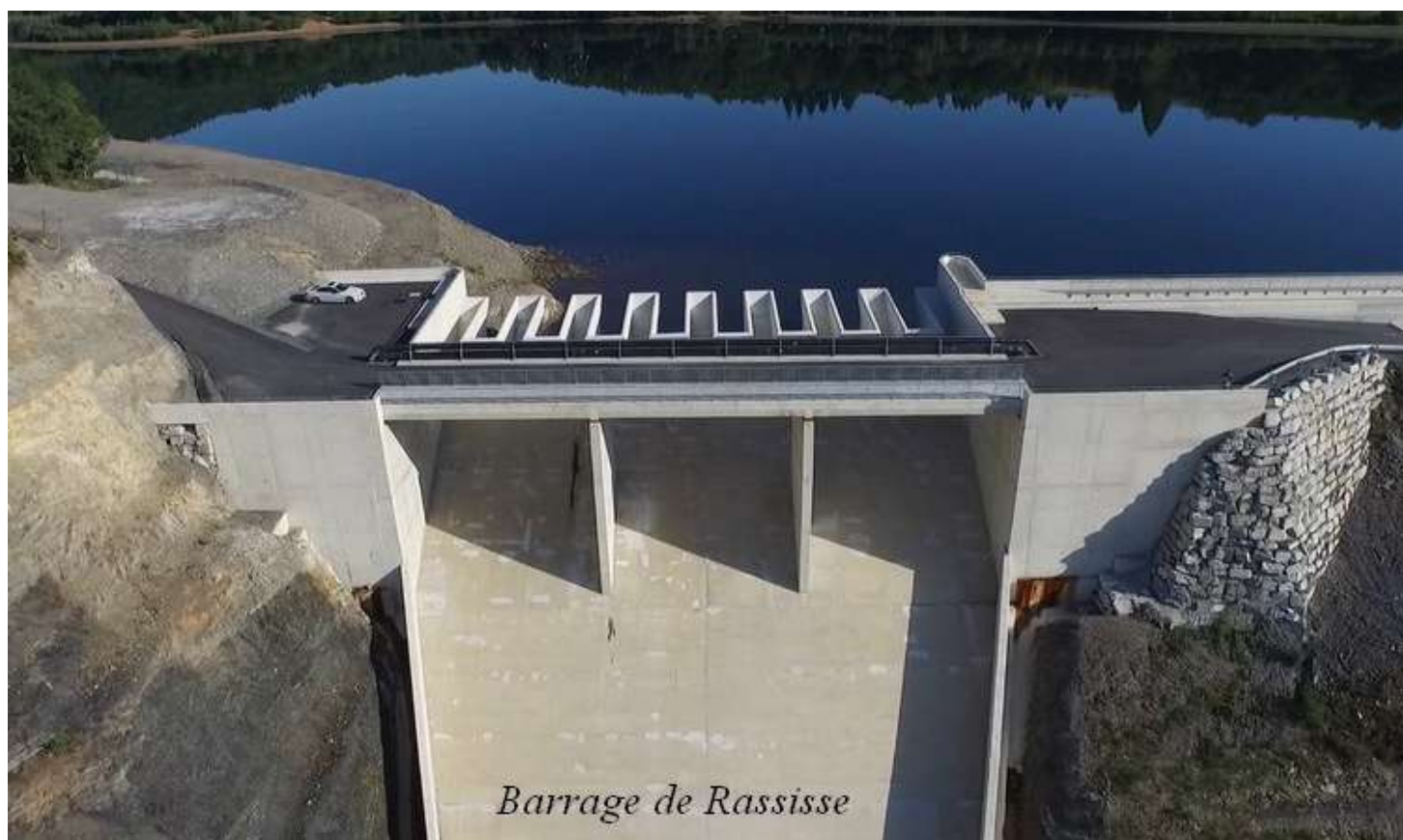
Cet été, parfois sec, a mis à mal les ressources en eau locales avec les difficultés que cela entraîne pour des usagers « non raccordés à l'eau de la ville » : forages inefficaces, assèchement des puits etc... Il convient à cette occasion de rappeler règles et lois qui encadrent ces problématiques complexes.



Tout d'abord, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006 n'instaure pas un droit d'accès au réseau public d'eau potable mais un droit à l'eau qui s'exerce « dans le cadre des lois et règlements ainsi que des droits antérieurement établis, (...) dans des conditions économiquement acceptables par tous ». Ainsi, en matière de distribution d'eau potable, il n'existe pas d'obligation générale de raccordement. Une habitation peut donc disposer d'une alimentation propre, assurée par exemple par un forage, un puits...

Les communes (ou les syndicats) arrêtent un schéma de distribution d'eau potable en vue de délimiter les zones desservies par le réseau de distribution et donc in fine les zones dans lesquelles une obligation de desserte s'applique.

Dans ces zones, la commune (ou le syndicat) ne peut refuser le branchement sauf dans des cas très particuliers tels qu'une construction non autorisée ou si un raccordement s'avérait trop complexe ou coûteux au regard des difficultés techniques ou financières liées à la longueur du réseau à créer (hameau trop éloigné).



*Barrage de Rassisse*

A contrario, dès lors que la construction ne figure pas dans une zone desservie par le réseau de distribution d'eau potable définie par le schéma, la collectivité n'a pas d'obligation de desserte.

Les communes (ou les syndicats) doivent à l'avenir se doter d'un schéma de distribution d'eau potable. Mais l'absence de ce schéma n'oblige donc pas la commune à desservir l'ensemble des habitations de son territoire.

Toutefois si la commune (ou le syndicat) prenait la décision d'assurer le raccordement de constructions, la prise en charge du coût de l'extension du réseau public d'eau, réalisée à l'initiative d'une commune (ou du syndicat) pour desservir la construction existante, incomberait à cette collectivité compte tenu du caractère d'équipement public d'intérêt général de ce réseau.

La tendance à penser que le raccordement à un réseau de distribution d'eau potable est une obligation pour les communes (ou les syndicats) n'a pas de fondement juridique. Cela dépend comme souvent plus des volontés, des choix, des réalités techniques et budgétaires du moment.

## INFOS MAIRIE

Une nouvelle fois nous rappelons que le service de **COLLECTE DES ENCOMBRANTS** est un service gratuit qui concerne les personnes qui n'ont pas de moyen de transport pour amener leurs encombrants sur les site de collecte de Brassac ou St Germier.

**Ce n'est pas un service de déménagement,**

**Ce n'est pas un service d'évacuation de matériaux et gravats suite à travaux,**

**Ce n'est pas un service systématiquement mensuel** : les mois d'août et décembre qui sont des périodes tendues au niveau personnel le ramassage des encombrants est suspendu.

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer et peuvent bénéficier de ce service pour l'instant gratuit, **il est impératif de s'inscrire en mairie.**

Sans cela, inutile de venir râler. Comme tout, cela demande une certaine organisation et donc de la rigueur !

Tout stockage illicite sur la voie publique qui nécessiterait l'intervention d'un professionnel pour son enlèvement entrainerait une facturation adressée par le Trésor Public.

Petite idée de ce que coûtent à la collectivité et aux Entreprises les dépôts en déchetterie\* :

Métaux, batteries, verre, textiles (en sacs fermés), cartouches d'encre, déchets d'équipement électrique et électronique, déchets d'ameublement, piles, cartons (triés), bois non traité, lampes usagées, radiographies, huiles alimentaires usagées (huiles végétales)	Dépôts gratuits
Déchets végétaux	63 €/tonne
Bois traité	115 € / tonne
Tout venant	161.50 € / tonne
Peintures, solvants, acides, bases phytosanitaires	1230 € / tonne
Huiles moteur	100 € / tonne
Déchets de plâtre	120 € / tonne
Tarif de pesée (l'unité)	9.20 €

\* prix Trifyl - tarifs hors taxes (TVA et taxes communales)



**Les sorties à la piscine dont bénéficiaient nos enfants depuis des années sont suspendues. En raison de travaux et de la fermeture de la piscine Caneton, les enfants de la communauté d'agglomération de Castres Mazamet étant prioritaires sont déplacés sur l'Archipel. Cela ne laisse plus de créneau horaire pour les enfants qui ne font pas partie de ce secteur.**

Les projets de construction de **chaufferies biomasse** pour alimenter les bâtiments municipaux et les HLM avancent...

Projet d'une chaudière aux ateliers municipaux du Malous qui desservira la salle du Malous, les bâtiments municipaux et les HLM.

Projet d'une chaudière près du foyer qui desservira le gymnase, le foyer, le centre de secours, l'école publique, la crèche et la maison de retraite.



## Du nouveau à la cantine...

La mairie de Lacrouzette a signé une nouvelle convention "repas livrés à l'école" pour l'année 2020/2021.

Notre choix s'est porté pour la société API (31 St Jean) qui a fait ses preuves sur notre commune avec la crèche et dessert depuis cette année aussi l'école St Jo et le CFA.

Ce Contrat qui a pour objet la préparation, la fourniture et la livraison des repas adaptés aux âges des enfants et aux saisons.

Entièrement confectionnés à la cuisine centrale de St Jean (31) avec des produits frais et locaux, les contrôles bactériologiques et l'équilibre alimentaire font partie de leur chartre.

Le personnel municipal d'encadrement assure les inscriptions, les commandes, la réception et bien sûr la mise en service. Le pain est commandé à la boulangerie de notre village.

Un bon retour, nous a été exprimé par les familles et les enfants sont satisfaits de "manger à la cantine", malgré quelques couacs que s'attache à résoudre Cathy notre déléguée au scolaire.

## Elections Sénatoriales



Le dimanche 27 septembre, sous la pluie et avec des températures hivernales, les 5 grands électeurs de Lacrouzette (qui sont le Maire et les adjoints, avec une parité et un ordre à respecter) se sont déplacés à l'école des mines à Albi pour élire les deux sénateurs du Tarn :

12 candidats en lice, 2 postes à pourvoir. Un premier tour le matin, qui a vu la large réélection de M. **Philippe Bonnacarrère** (625 voix sur 1092 suffrages exprimés) ; les électeurs n'ont pas hésité à accorder à nouveau leur confiance à un homme qui depuis 6 ans a fait ses preuves au Sénat.

Un second tour en milieu d'après midi pour départager les 6 candidats restants, marqué par des reports de voix et un score serré qui a permis à **Philippe Folliot**, très présent sur le terrain ces dernières semaines, de sortir vainqueur et de passer de l'Assemblée au Sénat.



Notre conseillère municipale et conseillère communautaire Françoise GAU est depuis ce mois d'octobre la Présidente de l'Office de Tourisme Sidobre Vals et Plateaux.

Merci pour son implication et son travail.

### **INFOS DE LA RESIDENCE DU MAILHOL**

Vous pouvez suivre la vie des résidents sur leur page Facebook, mais également sur le site internet de Lacrouzette, onglets « La commune » et « Maison de Retraite »...

**La lettre d'information** de Sybille vous permettra de suivre les événements qui jalonnent la petite vie tranquille du Mailhol...



## **Commission PATRIMOINE**

### **Patrimoine : le Chemin du Petit Train**

#### **• Article 2 : « aqueduc » & TUNNEL de Provenquières •**

Dans le précédent numéro nous avons signalé que certains éléments patrimoniaux afférents au « chemin du Petit Train » avaient subis des dommages.

Nous souhaitons revenir un peu plus en détail sur ces éléments de patrimoine de la commune.

En effet, les éléments concernés, à savoir le tunnel de Provenquières (dit aussi de Teillède) et le petit aqueduc immédiatement à proximité, appartiennent à l'ancienne ligne de Chemin de fer d'Intérêt Départemental connue sous le nom de « Petit Train de Lacaune ».

Cette ligne a desservi, de 1911 à 1962, plusieurs arrêts entre Castres et Murat-sur-Vèbre pour la voie principale (environ 75 km), et entre Vabre (le Bouissas) et Brassac pour une voie dérivée d'environ 12 km.

Sur la seule commune de Lacrouzette, 3 tunnels permettaient le passage du train. Le premier est celui de Mascatié (long de 164 m) juste avant la « gare » de Lacrouzette. Ensuite vient le fameux tunnel de Provenquières-Teillède (le plus long de tous avec ses 720 mètres) qui permettait d'éviter deux méandres de l'Agoût. Le train atteignait ensuite la « gare » de Thouy avant de s'engouffrer dans le tunnel du Roussy (long de 171 m), lequel donnait accès à la gare de Lapyrié-Beaudecamy, à 300 mètres d'altitude.

La ligne fut mise en service entre 1909 et 1911 ; les travaux avaient débuté en 1905. L'idée était déjà dans l'air depuis 1871... La première étude avait été réalisée en 1877, mais il fallut attendre 1893 pour que les instances départementales d'alors s'emparent du projet. La concession fut accordée à la Compagnie Centrale des Chemins de fer, de Tramways et d'Electricité par l'intermédiaire d'un certain monsieur Lemonnier en 1900, les travaux furent achevés en 1911.

Un temps record pourrait-on dire au vu des moyens rudimentaires (pioches, pelles, barres à mines et dynamite pour l'essentiel) à la disposition des quelques 600 ouvriers (dont beaucoup d'espagnols) qui travaillaient sur le chantier de 8 à 10 heures par jour et qui ont remué des centaines de milliers de mètres cubes de schiste et de granit.

Au vu du dénivelé global et du site de la voie (qui emprunte sur une grande partie des vallées encaissées et rocheuses) il a fallu construire de nombreux ouvrages d'art sur cette voie en rampe quasi continue, caractéristique des lignes dites « de montagne », à écartement métrique. Nous pouvons ainsi compter une douzaine de ponts ou viaducs pour enjamber les vallées, une vingtaine de tunnels pour franchir les montagnes, une multitude de murs de soutènement et de nombreux petits aqueducs tels ceux de Lacrouzette pour que les ruisseaux puissent passer sous les voies sans les ruiner.



La ligne partait donc de Castres (à 172 m d'altitude) et montait par la vallée de l'Agoût à l'assaut des Monts de Lacaune où elle atteignait l'altitude respectable de 903 m à son terminus, soit un dénivelé global de 731 mètres (et 6h00 de voyage quand tout allait bien !). Elle avait été conçue pour le désenclavement économique du Sidobre et des Monts de Lacaune et permettait aussi bien l'acheminement de passagers (notamment à destination de la station thermale de Lacaune-les-Bains, en vogue dans la région avant la Première Guerre Mondiale) que le transport de granit, de bois, de produits issus des entreprises textiles locales et de marchandises agricoles (avec même un billet spécial pour l'éleveur et son veau, comprenant l'Aller-Retour pour l'éleveur alors que le veau n'avait, lui, droit qu'à un Aller sans Retour puisqu'il devait être vendu au marché ! toutefois s'il n'avait pas trouvé preneur il pouvait rentrer à la ferme moyennant un petit supplément pour l'éleveur contrit ...)

Hélas, fortement concurrencée par la voiture individuelle et n'étant plus rentable, la ligne est définitivement fermée fin décembre 1962.

Ces éléments, témoins d'une autre époque (pas si lointaine) sont donc à traiter avec respect et même si l'accès en est libre et autorisé, aucune dégradation n'est acceptable, là comme ailleurs.

Il est à noter que le conseil général a mis en place des actions de protection de certains de ces tunnels favorables aux chauves-souris. (ZNIEFF). Ces sites participent donc aussi à la biodiversité sur la commune.

## SITE DE RECYCLAGE ET DE CONCASSAGE DES BRAGUELS

La Communauté de Communes gère le recyclage des déchets de granit. Ce dossier, suivi depuis toujours par Michel Séguier reste un grand chantier, puisque sans cela aucune zone de stockage des déchets ne serait prévue...



Les campagnes de concassage se succèdent, et le concassé des Braguels de différents calibres est proposé à la vente pour les particuliers et les entreprises (réfection des chemins, ...).

Le responsable du site M. PASCAL QUERET répondra au mieux à vos attentes, sachant toutefois que le site n'est pas ouvert en continu pour l'instant. Il fera en sorte de vous informer des disponibilités de chargement.

Plusieurs calibres de concassé sont proposés à la vente (prix à la tonne) :

Granulat	Prix HT	Prix TTC
0/10	12.00 €	14.40 €
0/20	8.50 €	10.20 €
0/31.5	8.00 €	9.60 €
0/40	7.00 €	8.40 €
0/80	5.00 €	6.00 €

Granulat	Prix HT	Prix TTC
0/150	5.00 €	6.00 €
80/200	5.00 €	6.00 €
0/2	14.00 €	16.80 €
0/4	12.00 €	14.40 €
0/80	6.50 €	7.80 €

Granulat	Prix HT	Prix TTC
2/4	11.00 €	13.20 €
4/10	11.00 €	13.20 €
10/20	12.00 €	14.40 €
20/40	8.00 €	9.60 €
10/40	8.00 €	9.60 €

**Renseignements auprès de Pascal Quéret : 06.71.91.90.93**

# NOUVEAU : la camio'net Landou 2.0

## Landou 2.0

Lo camio'net @ votre service



Communauté de communes  
**Sidobre Vals et Plateaux**

La Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux met en service le camion itinérant : **Landou « 2 point zéro »** (en référence à Landou, personne itinérante qui passait dans les villages colporter les nouvelles).

Ce véhicule est un **espace de vie sociale** (EVS), **convivial**, qui permet de répondre aux besoins des habitants du territoire. Ses fonctions sont multiples :

**Favoriser l'accès au numérique** (comment remplir votre feuille d'impôts, faire vos différentes demandes souvent en ligne, demander un renouvellement de permis, organiser des ateliers d'initiation ou perfectionnement informatique...)

**Soutenir les familles dans leur rôle de parents** (aide à la parentalité, faire remonter les besoins aux associations...)

**Favoriser les initiatives** d'habitants (les rencontres, les échanges, les actions de solidarité, valoriser les savoirs faire, aider à réaliser vos projets...)

**Faciliter l'accès aux droits, à la santé, à la culture** (informer sur les aides, mise en place d'ateliers collectifs sur la santé, l'éco conduite...)

**Communiquer**, en partageant les infos sur les services, les événements sur les villages de la communauté de communes...

Cet espace **ouvert à tous** sera sur la commune toutes les deux semaines le vendredi matin :

- ♦ **Un vendredi sur la place du Théron**
- ♦ **Un vendredi à côté de la résidence du Mailhol**

**Vous qui avez des questions, besoin d'aide, de conseils, vous serez les bienvenus...**

Aurélie Mougel est dédiée à ce service et a déjà rencontré les différents partenaires et acteurs de ce service inter-communal. Elle vous accueillera au sein de **LANDOU 2.0**.

**Téléphone : 06 49 92 23 79**

# Les crouzétoleries....

Dans le Sidobre, il y a... des arbres... des rochers... et des arbres sur les rochers...!

Nous vous laissons le chercher...

